

GRÉSIVAUDAN | La centrale hydroélectrique du Bousant, à La Combe-de-Lancey, a été inaugurée hier

« L'aboutissement du rêve de Bergès », cent ans après !

Pour l'occasion, elle s'est arrêtée de tourner. À peine quelques minutes (le temps des discours...) pour un instant qui devait être exceptionnel.

Hier, élus et industriels ont inauguré la toute nouvelle centrale hydroélectrique du Bousant, à La Combe-de-Lancey. Un jour à marquer d'une pierre blanche pour ses concepteurs au premier rang desquels Frank Adisson, directeur général délégué de la Compagnie des hautes chutes de Roques (CHCR), le maître d'œuvre : « C'est le chaînon manquant d'un aménagement extraordinaire déjà prévu par Aristide Bergès il y a plus de cent ans, et dont on a retrouvé trace d'une présentation qu'il avait faite à l'exposition universelle de 1889. »

L'eau, cette énergie de pointe

Son ambition était alors de produire de l'énergie à partir du lac du Crozet jusqu'en bas de la vallée à Villard-Bonnot, sur un dénivelé de 1 600 mètres pour alimenter les foyers des Balcons de Belledonne et du Grésivaudan. Le projet resta dans les cartons... Jusqu'au milieu du XX^e siècle et la construction d'une centrale (de Pré du Fourneau) qui allait permettre, pour la première fois, le turbinage direct des eaux du lac du Crozet sous 840 mètres de chute.

L'histoire industrielle était en marche... Jusqu'à ce 2 juin 2018 qui marque « l'aboutissement du rêve d'Aristide Bergès », cent ans après. Nul doute

que le pape de la houille blanche aurait été heureux de vivre cet événement. Bergès visionnaire ? C'est peu dire ! « Il ne pensait peut-être pas alimenter 4 000 foyers comme nous le proposons avec cette centrale, sou- rit Frank Adisson, mais Bergès était beaucoup plus industriel : il avait besoin d'énergie pour alimenter les papeteries, notamment celles de Lancey. La consommation industrielle a, depuis, beaucoup baissé, c'est celle des particuliers qui a pris le dessus, mais Bergès a été également visionnaire dans sa capacité à penser qu'une énergie de pointe serait à ce point importante. Comme l'énergie ne se stocke pas, lorsque l'on turbine une centrale en fonction de la quantité d'eau qui arrive, on produit une quantité d'électricité qu'il nous faut placer coûte que coûte, et là en aval du lac du Crozet, on peut turbiner quand on veut, au moment où il y a de la demande de consommation. Nous arrivons à équilibrer l'offre et la demande. »

Pour construire cette centrale, là encore CHCR a fait preuve d'innovation en lançant un appel à un financement participatif. D'abord pour les employés de la société, puis pour les habitants de la vallée du Grésivaudan, voire de toute la France. Ces éco-investisseurs représentent aujourd'hui 10 % du coût global de la centrale (3,5 millions d'euros). L'essai est d'autant plus concluant qu'il a aidé à faire accepter, localement, la construction de la centrale. Et c'est tout sauf une goutte d'eau.

Céline FERRERO



La centrale du Bousant a nécessité un an de travaux et 19 entreprises ont participé à sa construction. Photos Le DI/Marc GREINER



Les responsables de la Compagnie des hautes chutes de Roques (CHCR), maître d'œuvre, et les élus (de gauche à droite : Régine Villarino, maire de La Combe-de-Lancey, Joël Giraud, député des Hautes-Alpes et Catherine Kamowski, députée de l'Isère) ont souligné à quel point cette centrale s'inscrivait dans l'histoire de la commune et de la vallée du Grésivaudan.

L'INFO EN +

2007-2017 : DIX ANS DE PROCÉDURE

La centrale du Bousant a été le premier projet pour la Compagnie des hautes chutes de Roques, en 2007. La société possède 19 centrales situées en Isère, Savoie et Hautes-Alpes.

Le projet a nécessité dix ans de procédure : la concession (datant de 1966) a dû être réactualisée, puis le tracé de la conduite (sous-terre) a été corrigé et enfin une enquête publique a été lancée, sans compter les négociations avec les propriétaires privés pour acquérir du foncier.